

Plus vous lui parlez, moins vous consommez.

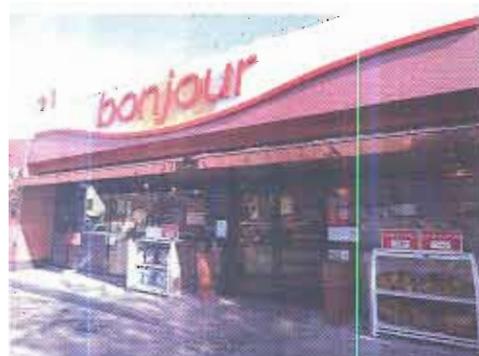
RAPPORT ANNUEL 2011
TOTAL Côte d'Ivoire S.A.

RAPPORT ANNUEL 2011
TOTAL CÔTE D'IVOIRE S.A.

ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE
ORDINAIRE

MERCREDI 16 MAI 2012

SOMMAIRE



ENGAGEMENT HSEQ TOTAL CÔTE D'IVOIRE	3
LETTRE DU PRESIDENT	5
ORDRE DU JOUR	7
RESPONSABILITE SOCIETALE D'ENTREPRISE	8
COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	9
COMMISSAIRES AUX COMPTES	9
COMITE DE DIRECTION	9
RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	10
RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	15
RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	17
DELIBERATIONS	19
RESOLUTIONS	21
<u>ANNEXES</u>	
COMPTE DE RESULTAT	23
BILAN	24
TABLEAU FINANCIER DES EMPLOIS ET RESSOURCES	25
COMPLEMENTS D'INFORMATIONS AUX ETATS FINANCIERS	26
CARNET DE L'ACTIONNAIRE	35
NOTES PERSONNELLES	39
POUVOIR	43

Engagement HSEQ TOTAL Côte d'Ivoire

HYGIENE - SECURITE - ENVIRONNEMENT - QUALITE

Total Côte d'Ivoire s'est résolument engagée dans une démarche visant à ce que la Sécurité, la Santé, la protection de l'Environnement et la Qualité soient le souci permanent de tout son personnel et représentent un axe stratégique de développement de l'entreprise. Cette politique s'inscrit définitivement dans une démarche de développement durable et est placée au cœur de notre action.

TOTAL CÔTE D'IVOIRE s'engage à respecter, à faire respecter et à promouvoir toutes les valeurs et les principes énoncés dans le code de conduite et la charte Sécurité - Environnement - Qualité du Groupe TOTAL ainsi que les engagements pris dans ce domaine par la Direction Raffinage Marketing Outre-Mer.

TOTAL CÔTE D'IVOIRE veille en permanence à respecter les lois et réglementations en vigueur en Côte d'Ivoire, où s'exercent ses activités.

TOTAL CÔTE D'IVOIRE place la sécurité et la protection de la santé et de l'environnement au centre de ses objectifs. Ainsi, une gestion responsable des produits est assurée tout au long de leur cycle de vie : stockage, transport, utilisation et traitement en fin de vie.

TOTAL CÔTE D'IVOIRE évalue périodiquement ses systèmes de management internes pour s'assurer de la pertinence des actions entreprises, mesurer les progrès accomplis et définir de nouveaux objectifs d'amélioration.

TOTAL CÔTE D'IVOIRE élabore et teste régulièrement ses plans d'urgence destinés à faire face à d'éventuelles situations accidentelles et à en limiter les conséquences.

TOTAL CÔTE D'IVOIRE apporte à ses clients les informations et l'assistance nécessaires à l'usage adéquat de ses produits.

TOTAL CÔTE D'IVOIRE, dans un souci de transparence, adopte une attitude constructive de dialogue avec la société civile et les communautés concernées par ses activités.

L'engagement et le comportement individuels dans ces domaines constituent, à tout niveau, un élément essentiel d'appréciation globale des performances de chacun. De même, les pratiques de ses sous-traitants et fournisseurs doivent être cohérentes avec ces principes et prises en compte dans l'appréciation de leurs prestations.

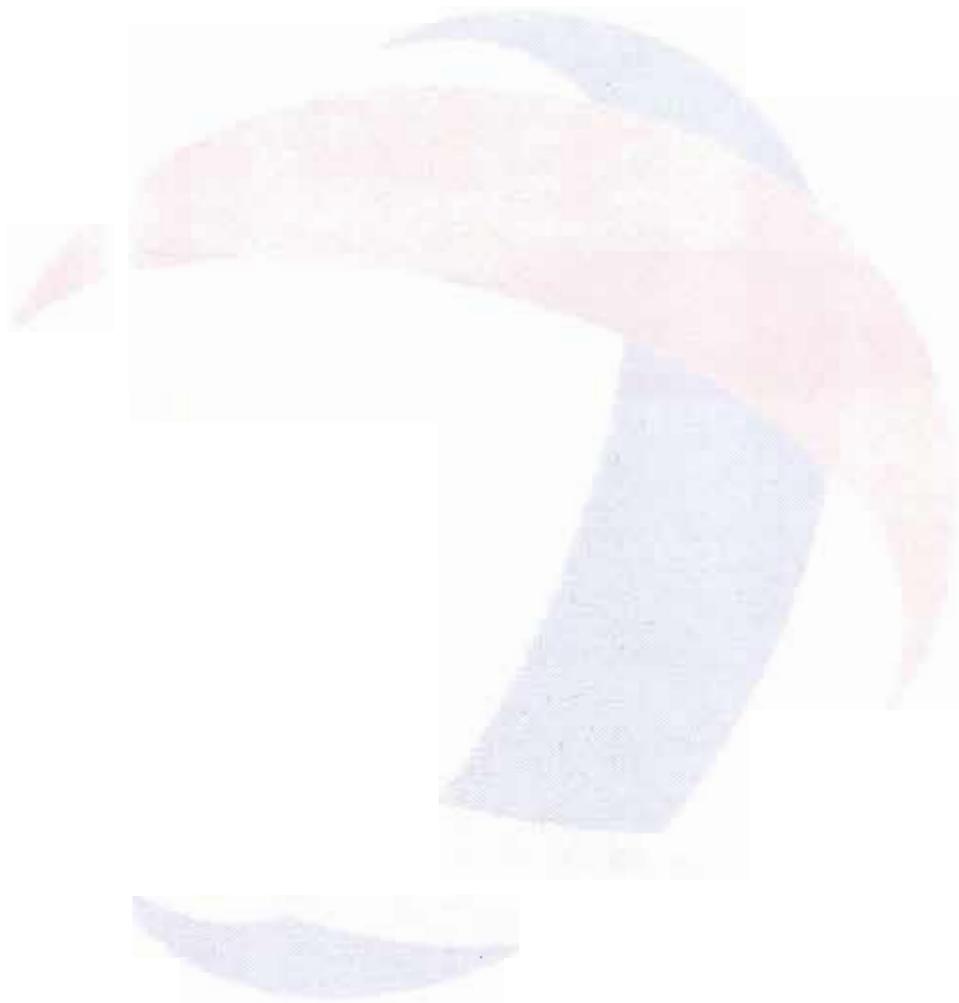
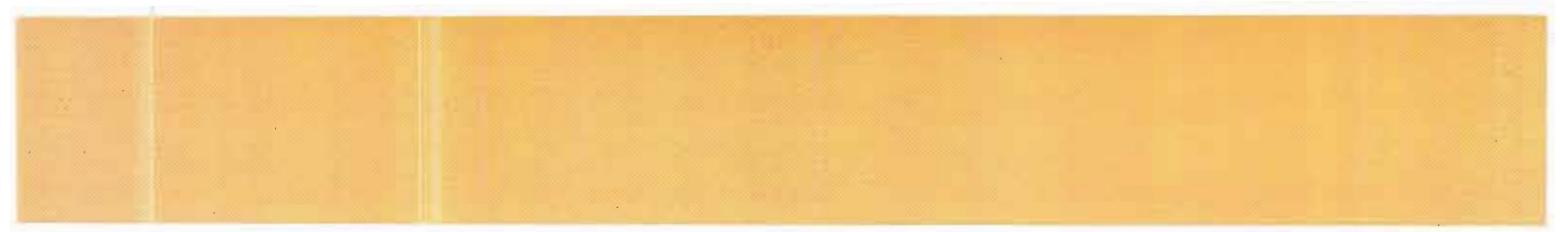
En matière de sécurité en particulier, notre objectif est l'excellence. Pour cela, nous nous engageons à :

- Mettre en place un système cohérent de Management de la sécurité au sein des différents sites.
- Favoriser la mise en œuvre des conditions d'hygiène et de sécurité au travail.
- Fournir les moyens suffisants et appropriés pour améliorer constamment la sécurité dans le respect des exigences réglementaires.
- Communiquer et expliquer à notre personnel notre politique et nos objectifs sécurité.
- Intégrer ainsi la culture sécurité comme un réflexe permanent dans les travaux au quotidien et faire en sorte que les exigences sécurité soient à tout moment un facteur de mobilisation des énergies.
- Former le personnel à tous les niveaux et vérifier qu'il a les compétences pour assurer ses fonctions et ses responsabilités.

Par la participation constructive de tout le personnel, individuellement et collectivement, et par une recherche continue de progrès, nous voulons avoir les meilleurs résultats d'hygiène, de santé, de sécurité, de qualité et de protection de l'environnement.

Cette amélioration continue sera bâtie sur des procédures de contrôle et d'évaluation afin de nous assurer de la conformité de nos activités avec cette politique.





LETTRE DU PRESIDENT



Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs, Chers Actionnaires,

Presque un an, jour pour jour, après le dénouement de la crise post électorale qui a secoué la Côte d'Ivoire au début de l'année 2011, je voudrais avoir une pensée pour tous ceux d'entre vous qui ont souffert de ce dramatique affrontement et de ses conséquences. Et former le vœu que 2012 soit, pour vous comme pour vos proches, l'année du bonheur et de la paix retrouvés.

Cette crise a, comme vous le savez, très durement touché TOTAL Côte d'Ivoire. Le très fort recul de la demande en produits pétroliers (-27% en gasoil et -24% en super par rapport à l'année précédente sur le réseau au premier semestre 2011), le pillage de 43 de nos stations au mois d'avril, l'arrêt des approvisionnements de GPL de février à mai ont causé plus de 4 Milliards de Francs CFA de pertes à notre société. Elle explique la très nette dégradation de notre résultat net, qui s'élève à 212 Millions de FCFA seulement au 31 décembre (soit une baisse de 93% par rapport à 2010).

TOTAL Côte d'Ivoire sort toutefois renforcée de cette crise et de cette année difficile : grâce au sang-froid, au professionnalisme, à l'engagement sans faille de ses équipes, elle a réussi l'exploit de remettre en service 90% de ses stations dès la fin du mois de juin et a connu sur le second semestre une croissance sensible de ses ventes réseau. La solidarité dont elle a fait preuve vis-à-vis de ses clients, en maintenant ses livraisons au plus fort de la crise, lui a valu au second semestre d'accroître significativement ses volumes consommateurs. Enfin, de très beaux succès dans l'aviation lui ont permis d'y conquérir 57% de parts de marché. Leader du marché, notamment en zone CNO avec 10 stations réouvertes à fin décembre, TOTAL Côte d'Ivoire a ainsi réussi à maintenir ses ventes à un niveau proche de celui constaté en 2010 (231 kT contre 239 kT) et à porter ses parts de marché à 26% en fin d'année (contre 25% à fin 2010).

Notre Société aborde 2012 avec confiance et avec une triple ambition :

- Renforcer son statut de leader sur le réseau, en menant à bien un programme volontariste de réouverture de 14 stations service en zone CNO, en achevant le plan Ivoire et en construisant trois nouvelles stations sur l'agglomération d'Abidjan ;
- S'imposer durablement comme la référence du marché vis-à-vis des clients consommateurs, notamment miniers, en fort développement ;
- Développer très significativement son activité ventes de GPL afin de tirer parti de la forte croissance de ce marché.

Cette confiance et cette triple ambition se traduisent pour 2012 par des prévisions de ventes (279 kT), de résultat net (5,08 Milliards de FCFA) et d'investissements (6 985 Millions de FCFA de liquidations) en très forte hausse par rapport à 2011.

Chers actionnaires, nous avons eu ces dernières années une politique de dividende très volontariste. En dépit de perspectives très incertaines, nous avons réussi l'an dernier à distribuer 50% du résultat net de 2010. La crise aiguë que nous venons de traverser ayant durement touché notre société, le Conseil d'Administration va vous proposer d'affecter les 212 Millions de FCFA de résultat net de l'exercice 2011 à la consolidation de la situation financière de TOTAL Côte d'Ivoire et au financement des investissements nécessaires au développement rapide de ses activités commerciales. Cette proposition est d'abord l'expression de notre confiance dans l'avenir de notre société ; elle est aussi la meilleure option économique qui s'offre à nous, dans un environnement riche de très belles opportunités.

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs les Actionnaires,

TOTAL Côte d'Ivoire sort renforcée de la crise qui s'achève. Elle doit maintenant investir, pour accompagner le développement du pays, continuer à se différencier de ses concurrents et s'adapter à un environnement en mutation très rapide.

En ligne avec nos ambitions, nos priorités restent :

- de poursuivre les efforts d'amélioration de la sécurité de nos opérations ;
- de développer notre réseau de stations services, en zone CNO mais aussi sur l'agglomération d'Abidjan ;
- d'être à l'écoute des besoins de nos clients consommateurs, toujours plus sensibles à la qualité, à la fiabilité et à la compétitivité prix des services qui leur sont rendus ;
- de poursuivre l'amélioration de nos capacités logistiques notamment en GPL ;
- de maîtriser parfaitement les délais et les coûts de nos projets, et de contrôler nos coûts opératoires avec la plus extrême vigilance.

Face à ces défis qui nous attendent, je sais pouvoir compter sur le dynamisme, le professionnalisme et la réactivité des équipes de TOTAL Côte d'Ivoire.

En leur nom, je vous remercie de votre confiance.

Stanislas MITTELMAN

ORDRE DU JOUR



Station autoroute du Nord



Boutique station Km 4



Campagne éco-services



Installation site minier

1. Présentation du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de la société et sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2011.
2. Présentation des rapports des Commissaires aux comptes sur l'exécution de leur mission.
3. Approbation des conventions réglementées.
4. Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2011.
5. Quitus aux administrateurs et décharge aux commissaires aux comptes.
6. Affectation du résultat de l'exercice 2011.
7. Expiration et renouvellement du mandat d'un administrateur.
8. Nomination de deux administrateurs.
9. Indemnités de fonction des administrateurs.
10. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

RESPONSABILITE SOCIETALE D'ENTREPRISE

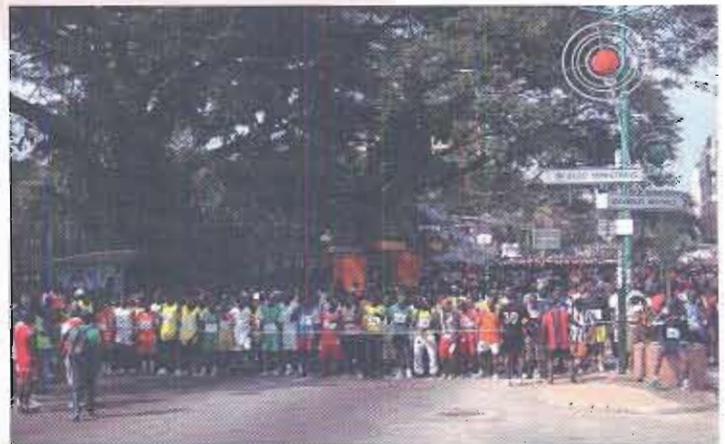
➤ Soutien d'associations dans le domaine de l'éducation et de l'insertion

- Support de SOS Village d'Enfants : ONG qui s'occupe de 400 enfants répartis sur les villages d'Abobo et d'Aboisso.
- Formation et développement de compétences : par l'intégration dans le monde de l'entreprise (Stages) de 13 jeunes diplômés.
- Appui au Treichville Biafra Olympique (TBO) : Partenariat avec TBO pour l'éducation et l'insertion de jeunes défavorisés par la scolarisation et la discipline du rugby
- Partenariat avec l'AREEA (La Page Blanche) : Soutien à l'éducation et l'insertion des handicapés psychomoteurs.



➤ Actions citoyennes :

- Partenariat historique avec la Fédération Ivoirienne d'Athlétisme pour le sponsoring et l'aide à l'organisation au marathon de la ville d'Abidjan.



➤ Actions dans la Santé

En Interne

- Sensibilisation du personnel : organisation de séances d'information sur les sites (siège et dépôts) avec le concours du CIRBA,
- le dépistage anonyme et gratuit par les services du CIRBA,
- le suivi et le soutien en cas d'infection VIH / SIDA avec une prise en charge des soins,
- la mise à disposition de préservatifs au personnel tous les mois avec les bulletins de salaire,

En externe

- Sensibilisation au VIH avec distribution de préservatifs aux clients en station.

➤ Politique Sécurité transport

- Mise à niveau sécurité des camions avec installation et suivi d'ordinateurs de bord.
- Visite médicale des chauffeurs (Contrôles Alcools et drogues) et programme de sensibilisation.

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. Stanislas MITTELMAN	Président
M. Momar NGUER	Administrateur*
M. Ian LEPETIT	Administrateur*
TOTAL OUTRE MER	Administrateur
TOTAL AFRICA Ltd	Administrateur
UA – VIE	Administrateur
AASCOT – BRVM	Administrateur
CNPS	Administrateur

* la ratification de la nomination de ces administrateurs est proposée à l'Assemblée Générale

COMMISSAIRES AUX COMPTES

Titulaires	ERNST & YOUNG SIGECO
Suppléants	Christian MARMIGNON UNICONSEIL

COMITE DE DIRECTION

M. Ian LEPETIT	Directeur Général
M. Abel NANDIOLLO	Directeur Exploitation
M. Christophe SIRAUDIN	Directeur Administratif et Financier
M. Eric FANCHINI	Directeur Commercial
M. Philippe BOKA-MENE	Directeur Réseau
M. Sékou KOUROUMA	Directeur Commerce Général
Mme Amélie MOTTOH	Directeur Ressources Humaines
M. Pacôme SEBLE	Responsable Hygiène, Sécurité, Environnement et Qualité
M. Alahouélé KONE	Responsable du Pool MSTT
M. Kassoum KONE	Chef de département Achats & Moyens Généraux
M. Yves KONAN	Chef de département Logistique
M. Bernard YAO	Chef de département Travaux

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs les Actionnaires,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire en application des statuts et de la Loi, pour vous rendre compte de l'activité de la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011, des résultats de cette activité et soumettre à votre approbation les états financiers dudit exercice.

Les comptes de l'exercice clos sont joints au présent rapport.

L'avis de convocation prescrit par la loi vous a été régulièrement notifié. De même, tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition.

Vous aurez à vous prononcer sur le présent rapport ainsi que sur ceux des commissaires aux comptes, sur la répartition du résultat net de l'exercice 2011 et sur la composition de votre Conseil d'Administration.

Ordre du jour :

- Présentation du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de la société et sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2011.
- Présentation des rapports des Commissaires aux comptes sur l'exécution de leur mission et sur les conventions réglementées.
- Approbation des conventions règlementées.
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2011.
- Quitus aux administrateurs et décharge aux commissaires aux comptes.
- Affectation du résultat de l'exercice 2011.
- Expiration et renouvellement du mandat d'un administrateur.
- Nomination de deux administrateurs.
- Indemnités de fonction des administrateurs.
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

GESTION DE LA SOCIETE PENDANT L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011

CHIFFRE D'AFFAIRES ET ACTIVITE COMMERCIALE

Le chiffre d'affaires hors taxes de l'exercice, constitué presque exclusivement des ventes de produits pétroliers, s'inscrit à 156 442 millions FCFA en progression de 4,48% par rapport à 2010.

Avec 224,8 kT sur le marché intérieur, les ventes de la société reculent de 5,4 kT par rapport à 2010, soit -2,3% ; à comparer au marché qui est estimé avoir décliné de -6%.

L'évolution estimée du marché se présente comme suit :

(en kT)	2010	2011	Ecart
Réseau :	539,6	495,3	-44,3
Commerce Général : Produits Blancs	184,2	219,1	34,9
Produits noirs & Autres	5,0	6,1	1,1
GPL	126,8	99,1	-27,7
Lubrifiants (hors réseau)	7,2	5,7	-1,5
Marché terrestre	862,8	825,3	-37,5
Aviation	59,9	38,3	-21,7
Total marché intérieur	922,7	863,6	-59,1

Dans ce contexte, les quantités vendues par TOTAL CI sont les suivantes :

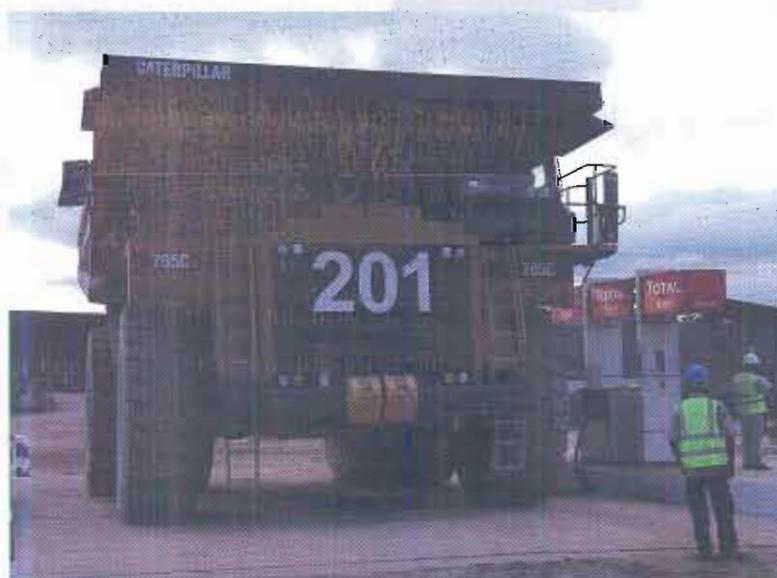
(en kT)	2009	2010	2011
Réseau :	144,9	139,3	123,9
Commerce Général : Produits Blancs	42,5	43,3	48,9
Produits noirs & Autres	7,3	7,6	10,3
Lubrifiants (hors réseau)	2,6	3,6	2,7
GPL	25,3	22,2	17,0
Marché terrestre	222,6	216	202,8
Aviation	20,3	13,5	21,2
Soutes locales	0,9	0,7	0,9
Total marché intérieur	243,8	230,2	224,8
Exportation & marine internationale	4,9	9,1	6,2
Total marché	248,7	239,3	231,0

L'évolution par canal d'activité est la suivante :

- **Réseau:** les ventes du réseau TOTAL Côte d'Ivoire enregistrent un recul par rapport à 2010 de 11,1% (-15,4KT). En sortie de crise, le retard était de 25,9 KT (janvier-mai 2011 vs. 2010). La seconde partie de l'année 2011 a vu une croissance moyenne mensuelle de nos ventes de +12%.
- **Commerce Général:** les ventes ont augmenté de 5,6KT dans un contexte difficile. Cela s'explique par la poursuite des livraisons pendant la crise et au développement de notre portefeuille clients.
- **Lubrifiants (hors réseau):** les lubrifiants hors réseau sont en recul en 2011 mais suivent globalement l'évolution du marché.
- **GPL:** l'absence d'approvisionnement en phase post électorale nous a fortement touchée.
- **Produits noirs:** une croissance de 35,3%, portée par un client.
- **Aviation:** il a été enregistré une croissance importante (+57%) sur un secteur très concurrentiel.

Parts de marché estimées

	2010	2011
Réseau : Produits Blancs	25,3%	25,0%
Commerce Général	22,9%	26,6%
GPL	17,5%	17,1%
Aviation	22,5%	55,4%
Lubrifiants	46,2%	48,9%
Marché terrestre	25,0%	26,0%



Dumper : Approvisionnement site minier

INVESTISSEMENTS

L'exécution du budget d'investissements se détaille comme indiqué dans le tableau ci-après :

(en M FCFA)	Réalisé 2011	Objectif 2012
Réseau nouveau	17	652
Réseau existant	2 331	1 973
Consommateurs	304	697
GPL	315	1 493
Aviation	67	62
Lubrifiants	19	43
Dépôt MSTT	198	540
Informatique	24	95
Matériels, mobiliers et autres	102	70
Investissements financiers	159	1 360
TOTAL	3 537	6 985

Les investissements se sont élevés à 3 537M FCFA en 2011, c'est-à-dire une enveloppe sensiblement égale à celle de 2010, malgré les six mois de crise qui ont ralenti le déroulement des projets.

Les investissements ont été réalisés comme suit :

- **Réseau** : 66% des investissements ont été destinés au Réseau avec notamment (i) la réouverture de 10 stations au Nord à fin 2011 (le redéploiement des stations TOTAL en zone ex CNO se poursuivant en 2012 à un rythme soutenu), (ii) des réhabilitations post crise et la poursuite du Projet Ivoire (rénovation de stations). Au total ce sont près de 50 projets qui auront été menés à bien au second semestre 2011.
- **Commerce Général et lubrifiants** : investissement dans des installations de stockage sur des sites de clients.
- **GPL** : Acquisition de bouteilles.
- **Dépôts MSTT** : investissements de sécurité (défense incendie, clapets à sécurité positive, tableau synoptique des alarmes), programme de modernisation des équipements de comptage et de jaugeage et accroissement des capacités de chargement

RESULTAT ET AFFECTATION DU BENEFICE NET DE L'EXERCICE 2011

(en M FCFA)	2010	2011	Ecart
Marge Commerciale	15 787	15 129	-658
Frais Fixes*	-8 761	-9 712	-951
Amortissements & Provisions*	-2 158	-3 564	-1 406
Impôts	-1 634	-1 728	-94
Frais Financiers & Autres	-200	87	287
Résultat Net	3 034	212	- 2 822

* partie non réallouée en marge

La diminution du résultat entre 2010 et 2011 s'explique principalement par :

- La diminution de la marge pétrolière de 385M FCFA
 - effet volume -805M FCFA (ventes -3.5%)
 - effet marge +420M FCFA
- La diminution des marges non pétrolières de 272M FCFA en raison de la baisse des reprises de consignation : 555M en 2010 vs 228M en 2011
- L'augmentation des frais fixes de 778M FCFA, essentiellement du fait des conséquences de la crise
- Un contrôle fiscal sur les exercices 2008 et 2009
- L'augmentation des provisions clients pour 706M FCFA
- L'ajustement de nos provisions pour risques juridiques et fiscaux pour 100M FCFA

Le résultat net de Total Côte d'Ivoire s'établit donc, au titre de l'exercice 2011, à **212 024 627** FCFA.

Nous vous proposons l'affectation suivante du bénéfice de l'exercice :

Origines	Montant	Affectations	Montant
Report à nouveau antérieur (pertes)	-	Réserve légale	-
Report à nouveau (bénéficiaire)	-	Autres réserves (disponibles)	-
Résultat net de l'exercice	212 024 627	Dividendes	-
Prélèvement sur les réserves libres	-	Autres affectations	-
		Report à nouveau	212 024 627
Total (A)	212 024 627	Total (B)	212 024 627

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011

ETATS FINANCIERS ANNUELS

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- le contrôle des états financiers annuels de la société Total Côte d'Ivoire S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les états financiers annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces états financiers.

I. OPINION SUR LES ETATS FINANCIERS ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces états financiers. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des états financiers et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les états financiers annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice, conformément aux règles et méthodes comptables édictées par l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit comptable.

II. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers annuels.

Les Commissaires aux Comptes :

SIGECO

ERNST & YOUNG

Bernard N'Dabian Kroah Bilé
Associé

Caroline Zamojciowna-Orio
Expert-comptable Diplômé

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

1. CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Convention autorisée au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions des articles 438 à 448 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE.

Convention conclue non préalablement autorisée

En application des articles 441 et 447 de l'Acte uniforme de l'OHADA, nous vous signalons que la convention suivante n'a pas, par omission, fait l'objet d'une autorisation préalable de votre conseil d'administration.

Contrat de Recherche & Développement avec la société Total Raffinage et Marketing

- Administrateurs concernés** : Monsieur Stanislas Mittelman, Total Outre-mer
- Objet** : Prestations de recherche et développement fournies par Total Raffinage et Marketing à Total Côte d'Ivoire en date du 31 janvier 2011. Par avenant en date du 2 novembre 2011, cette convention a été reconduite pour l'exercice 2011.
- Modalités et rémunération** : La rémunération des prestations est prévue à l'article 5 du contrat. Le montant facturé correspond à une quote-part des charges attribuables à Total Côte d'Ivoire.

Le montant comptabilisé en charges par la société au titre de l'exercice 2011 s'élève à FCFA 61.890.855.

2. CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

En application de l'article 440 alinéa 7 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, nous avons été informés que l'exécution de la convention suivante, approuvée au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

Contrat d'assistance générale avec la société Total Outre-Mer, Administrateur

Objet : Prestations d'assistance générale fournies par Total Outre-Mer à Total Côte d'Ivoire en date du 18 mai 2010. La convention est renouvelable annuellement par tacite reconduction.

Modalités et rémunération : La rémunération des prestations d'assistance générale est prévue à l'article 4. Le prix de marché des Services Indirects rendus par Total Outre-Mer dans le cadre de cette convention au profit de Total Côte d'Ivoire correspond à une quote-part de l'ensemble des coûts réels supportés par Total Outre-Mer pour la réalisation de ces Services Indirects augmentée d'une marge calculée sur une partie des coûts conformément à la méthode du prix de revient majoré, habituellement utilisée pour ce type de prestations.

Le montant comptabilisé en charges par la société au titre de l'exercice 2011 s'élève à FCFA 589.705.346.

Les Commissaires aux Comptes :

SIGECO

ERNST & YOUNG

Bernard N'Dabian Kroah Bilé

Caroline Zamojciowna-Orio

Associé

Expert-comptable Diplômé

DELIBERATIONS

APPROBATION DES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011

Les états financiers, à savoir le Compte de Résultat, le Bilan et le Tableau des Emplois et Ressources qui sont présentés à l'Annexe de la présente plaquette, sont soumis à votre approbation.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Les membres du Conseil d'Administration ont été tenus informés de l'existence de deux conventions entrant dans le champ d'application des articles 438 à 448 et 450 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du Groupement d'intérêt économique :

- un contrat d'Assistance Générale conclu entre TOTAL Outre-Mer et TOTAL Côte d'Ivoire,
- un contrat de Recherche et Développement conclu entre TOTAL Raffinage & Marketing et TOTAL Côte d'Ivoire,

Ces conventions ont été portées à la connaissance des Commissaires aux comptes.

Après lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes, il vous sera proposé d'approuver la convention conclue au cours de l'exercice avec Total Raffinage & Marketing, et de prendre acte de la poursuite de la convention avec Total Outre-Mer.

QUITUS AUX ADMINISTRATEURS ET DECHARGE AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

Après la lecture des rapports du Conseil d'Administration sur la gestion de la société et des Commissaires aux Comptes, il est proposé à l'Assemblée Générale de donner quitus à tous les administrateurs pour leur gestion ainsi que décharge aux Commissaires aux comptes.

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2011

Il est proposé aux actionnaires d'affecter le résultat net de TOTAL Côte d'Ivoire de 212 024 627 FCFA au titre de l'exercice 2011, ainsi qu'il a été présenté par le Conseil d'Administration dans son rapport.

EXPIRATION ET RENOUELEMENT DU MANDAT D'UN ADMINISTRATEUR

L'Assemblée Générale est informée de l'expiration du mandat d'administrateur de la société UA-VIE, dont le représentant permanent est Monsieur Mohamed BAH, à l'issue de la présente Assemblée statuant sur les comptes de l'exercice 2011.

Il est proposé de renouveler le mandat de la société UA-VIE pour une période de trois (3) ans devant expirer à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

NOMINATION DE DEUX ADMINISTRATEURS

L'Assemblée Générale est informée d'une part, de la démission de Monsieur Olivier HAHN de son poste d'Administrateur en date du 17 février 2012.

D'autre part, l'Assemblée Générale est informée qu'en date du 05 octobre 2011, Monsieur Jérôme DECHAMPS, précédemment Administrateur a été remplacé par Monsieur Philippe CORSALETTI et que celui-ci ayant rendu sa démission en date du 15 Février 2012, le Conseil d'Administration a coopté Monsieur Ian LEPETIT en qualité d'administrateur pour achever le mandat de son prédécesseur jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2013.

Enfin, en remplacement de Monsieur Alain CHAMPEAUX qui a rendu sa démission au Conseil d'Administration en date du 20 Février 2012, le Conseil a coopté en qualité d'administrateur Monsieur Momar NGUER pour achever le mandat de son prédécesseur jusqu'à la présente Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2011 et renouvelé ledit mandat pour une période de trois (3) ans devant expirer à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2014.

Nous vous proposons de ratifier les nominations au Conseil d'Administration de Messieurs Ian LEPETIT et Momar NGUER.

INDEMNITES DE FONCTION DES ADMINISTRATEURS

Il est proposé à l'Assemblée Générale, conformément à l'article 19 des statuts, d'allouer au Conseil d'Administration des indemnités de fonction d'un montant brut de 20 millions de FCFA pour l'exercice 2011, au même niveau que celles de l'exercice précédent.

Ces indemnités de fonction seront maintenues jusqu'à nouvel ordre, et portées dans les charges d'exploitation.

Avant que les Commissaires aux comptes, en conformité des dispositions légales ne vous donnent lecture de leurs rapports, nous tenons à remercier les cadres, agents de maîtrise et employés de la Société pour leurs efforts, leur confiance et le travail qu'ils ont accompli.

RESOLUTIONS

Nous vous remercions de bien vouloir adopter les résolutions à l'ordre du jour dont nous allons vous donner successivement lecture.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration sur la marche de la société pendant l'exercice clos le 31 décembre 2011 et celle du rapport du Commissaire aux comptes sur cet exercice, approuve ces documents dans toutes leurs parties ainsi que le bilan et les comptes de l'exercice social 2011, tels que présentés et arrêtés.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article 438-448 et 450 de l'Acte uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique.

Elle approuve la convention avec Total Raffinage et Marketing conclue au cours de l'exercice et prend acte de la poursuite de la convention avec Total Outre Mer.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne quitus aux administrateurs pour leur gestion et décharge aux Commissaires aux Comptes.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2011, dont le bénéfice s'élève à 212 024 627 FCFA, ainsi qu'il suit :

Dividendes bruts aux actionnaires :	-	FCFA
Report à nouveau :	212 024 627	FCFA
Résultat distribuable :	212 024 627	FCFA

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte de l'expiration du mandat d'administrateur de la société UA-VIE dont le représentant permanent est Monsieur Mohamed BAH à l'issue de la présente Assemblée statuant sur les comptes de l'exercice 2011.

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale décide de renouveler le mandat d'administrateur de la société UA-VIE pour une période de trois (3) ans devant expirer à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale est informée d'une part, de la démission de Monsieur Olivier HAHN de son poste d'Administrateur en date du 17 février 2012.

D'autre part, l'Assemblée Générale est informée qu'en date du 05 octobre 2011, Monsieur Jérôme DECHAMPS, précédemment Administrateur a été remplacé par Monsieur Philippe CORSALETTI et que celui-ci ayant rendu sa démission en date du 15 Février 2012, le Conseil d'Administration a coopté Monsieur Ian LEPETIT en qualité d'administrateur pour achever le mandat de son prédécesseur jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2013.

Enfin, en remplacement de Monsieur Alain CHAMPEAUX qui a rendu sa démission au Conseil d'Administration en date du 20 Février 2012, le Conseil a coopté en qualité d'administrateur Monsieur Momar NGUER pour achever le mandat de son prédécesseur jusqu'à la présente Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2011 et renouvelé ledit mandat pour une période de trois (3) ans devant expirer à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2014.

L'Assemblée Générale prend acte de ces différentes démissions et décide de ratifier les nominations au Conseil d'Administration de Messieurs Ian LEPETIT et Momar NGUER.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire maintient à 20 000 000 FCFA le montant global annuel brut des indemnités de fonction attribuées aux administrateurs et laisse le soin au Conseil d'Administration d'en assurer la libre répartition.

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie du présent procès verbal à l'effet d'effectuer toutes les formalités légales ou autres.



Futur : L'énergie solaire au coeur de nos stations

ANNEXES

COMPTE DE RESULTAT

(en millions de FCFA)

	2010	2011
Chiffre d'affaires	148 523	155 723
Autres produits	1 208	719
CHIFFRE D'AFFAIRES ET AUTRES PRODUITS	149 731	156 442
Achats de marchandises et variation de stocks	(124 299)	(132 761)
Autres achats	(546)	(339)
Transports	(5 261)	(4 768)
Services extérieurs	(7 360)	(7 442)
Impôts et taxes	(827)	(1 038)
Autres charges	(1 100)	(2 294)
Total achats et frais divers	(139 393)	(148 642)
VALEUR AJOUTEE	10 338	7 800
Charges de personnel	(3 497)	(3 864)
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	6 841	3 936
Transfert de charges		
Dotations aux amortissements et aux provisions nettes	(2 005)	(1 712)
RESULTAT D'EXPLOITATION	4 836	2 224
Produits financiers	74	41
Charges financières	(157)	(305)
RESULTAT FINANCIER	(83)	(264)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES	4 753	1 960
Produits hors activités ordinaires	143	0
Charges hors activités ordinaires	(228)	(20)
RESULTAT HORS ACTIVITES ORDINAIRES	(85)	(20)
Impôts sur le résultat	(1 634)	(1 728)
BENEFICE NET	3 034	212

BILAN

ACTIFS

	2010	2011
Charges immobilisées		
Immobilisations incorporelles	855	893
Immobilisations corporelles	12 146	13 864
Immobilisations financières	4 684	4 626
Actifs immobilisés	17 686	19 383
Stocks	10 146	10 856
Créances et emplois assimilés	26 219	26 118
Actif circulant	36 365	36 974
Trésorerie – Actif	5 080	3 655
Total Actif	59 130	60 011

PASSIF

	2010	2011
Capital, primes et réserves	16 392	17 909
Résultat net de l'exercice	3 034	212
Autres capitaux propres	4 033	4 033
Capitaux propres	23 459	22 154
Dettes financières diverses	1 222	1 132
Provisions financières pour risques et charges	1 128	1 571
Dettes financières et ressources assimilées	2 349	2 702
Clients, avances reçues	7 111	5 390
Fournisseurs d'exploitation	17 348	20 022
Dettes fiscales et sociales et autres dettes	4 435	2 485
Passif circulant	28 894	27 897
Trésorerie – Passif	4 427	7 257
Total Passif	59 130	60 011

TABLEAU FINANCIER DES EMPLOIS ET DES RESSOURCES

(en millions de FCFA)

	2010	2011
RESSOURCES		
Capacité d'autofinancement globale	5 123	1 944
Cessions d'immobilisations incorporelles		
Cessions d'immobilisations corporelles	144	
Cessions d'immobilisations financières		
Augmentation de capital par apports nouveaux		
Autres dettes financières	201	
Variation du besoin de financement	6133	
Total ressources	11 601	1 944
EMPLOIS		
Dividendes	6 795	1 515
Acquisition d'immobilisations incorporelles		36
Acquisition d'immobilisations corporelles	3 492	4 225
Acquisition d'immobilisations financières	116	42
Remboursement autres dettes financières	555	
VNC /cessions d'immobilisations		
Variation du besoin de financement		386
Total emplois	10 958	6 204
Variation de trésorerie	643	-4 257

Le porte-monnaie électronique



La carte prépayée et rechargeable conçue pour faciliter vos paiements de carburants, lubrifiants et services dans toutes les stations TOTAL.

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS AUX ETATS FINANCIERS

PRINCIPES COMPTABLES

Base d'établissement des états financiers annuels

Les états financiers annuels ont été établis conformément aux dispositions du droit comptable du Sysc - OHADA.

Les opérations inscrites en comptabilité sont enregistrées à leur coût historique à l'exception des immobilisations corporelles figurant dans le fichier des immobilisations au 1er octobre 1993 qui ont été réévaluées (ainsi que leurs amortissements), conformément aux dispositions de la loi de Finance pour la gestion 1995.

Charges immobilisées et immobilisations incorporelles

Les frais divers d'établissement sont amortis sur une durée de 5 ans selon la méthode de l'amortissement linéaire. Toutefois, le droit comptable de l'OHADA admet qu'un amortissement exceptionnel des frais d'établissement puisse être pratiqué afin de rendre possible la distribution de dividendes lorsque les réserves libres sont inférieures à la valeur nette comptable de ces frais d'établissement.

Le fonds de commerce ne fait pas l'objet d'amortissement conformément aux règles comptables en vigueur.

Immobilisations corporelles et amortissements

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques, à l'exception des biens apportés par les sociétés ESSO CI, TRANSCOGAZ et ELF OIL CI qui sont enregistrés à leur valeur d'apport. Les immobilisations corporelles existant dans le fichier des immobilisations au 1er octobre 1993 ont toutefois été réévaluées ainsi que leurs amortissements par application d'un coefficient de 1,4.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire sur leur durée d'utilisation estimée :

- | | |
|--|---------------|
| ● Constructions | 20 ans |
| ● Citernes des dépôts et installations aviation | 15 ans |
| ● Matériel, citernes prêtées aux utilisateurs, bouteilles de gaz | 10 ans |
| ● Mobilier, matériel de bureau et d'habitation | 10 ans |
| ● Matériel prêté aux utilisateurs (sauf citernes) | 5 ans |
| ● Matériel informatique | 5, 3 et 2 ans |
| ● Véhicules | 3 ans |

Titres de participation

Les titres de participation sont valorisés à leur coût d'acquisition. Cependant, il est constitué une provision pour dépréciation lorsque la quote-part dans l'actif net de la société émettrice est inférieure au coût d'acquisition des titres.

Créances

Les créances figurent au bilan à leur valeur nominale.

Les créances sur le secteur privé font l'objet d'une provision pour dépréciation au cas par cas, en fonction du risque de non recouvrement estimé.

Les créances sur le secteur public et parapublic (sociétés d'Etat ou d'économie mixte) ne font pas l'objet de provisions pour couvrir les risques de non-recouvrement, lorsque ces créances ne sont pas contestées.

Stocks

Les stocks sont évalués au coût moyen pondéré des achats.

Les stocks n'ayant pas enregistré de mouvements depuis plus d'un an font l'objet d'une dépréciation.

Provisions réglementées

La contribution de la société à la constitution des stocks de sécurité, prélevée jusqu'au 30 avril 1991 sur la marge de distribution des produits pétroliers conformément à la structure officielle des prix des hydrocarbures jusqu'à cette date, faisait l'objet de la part de la société TOTAL COTE D'IVOIRE SA d'une provision inscrite au passif du bilan dans les comptes de provisions réglementées en exonération temporaire d'impôt sur les bénéfices industriels et commerciaux.

Situation fiscale latente

La situation fiscale latente résulte des différences temporaires entre le résultat comptable et le résultat fiscal. Le droit comptable du Sysc - OHADA ne prévoit pas la comptabilisation de la situation fiscale latente.

Seul l'impôt sur les bénéfices exigibles au titre de l'exercice est comptabilisé. Selon les dispositions de ce nouveau référentiel comptable, les impôts différés correspondants doivent être mentionnés dans la rubrique II.A.6 de l'état annexé.

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN

Le total bilan a connu une hausse de 1,5% en 2011 pour atteindre 60 milliards de FCFA.

Les actifs longs termes progressent de 9,6% à 19 milliards de FCFA du fait notamment des investissements Réseau.

Les actifs circulants sont stables à 37 milliards de FCFA. Notre stock et nos créances et emplois assimilés sont stables malgré des volumes en forte croissance fin 2011. La créance SOTRA inscrite dans nos livres pour 1 142 millions de CFA a été provisionnée pour moitié.

Les capitaux propres sont en baisse de 1,5 milliards de FCFA en 2011 et atteignent 22 milliards de FCFA conformes aux décisions de l'Assemblée Générale Ordinaire du 13 juillet 2011.

Les dettes financières passent de 2,3 à 2,7 milliards de FCFA en 2010 et sont composées des consignes bouteilles de gaz à hauteur de 1,1 milliard de FCFA et des provisions financières pour risques et charges de 1,6 milliard de FCFA.

L'encours de la dette d'exploitation passe (achats de produits pétroliers) de 29 milliards à 28 milliards de FCFA en 2011.

Comme l'année dernière, il n'a pas été jugé adéquat de provisionner les titres SIR et SOCOPRIM inscrits dans nos livres respectivement pour 2 866 MCFA et 694 MCFA.

Immobilisations corporelles

Les mouvements intervenus au cours de l'exercice se résument comme suit, en millions de FCFA :

	31/12/2010	Acquisitions et transferts	Cessions et transferts	31/12/2011
Terrains	1 382			1 382
Bâtiments	10 869	2 615	(192)	13 292
Installations et agencements	4 853	10	(811)	4 052
Matériel	30 192	1 583	(653)	31 122
Matériel de transport	549	17	0	566
Valeurs brutes	47 845	4 225	(1 656)	50 414
Amortissements	(35 361)	(1 577)	409	(36 529)
Provisions	(337)		316	(21)
Valeurs nettes	12 146	2 648	(931)	13 863

Au niveau des immobilisations corporelles nettes, les faits marquants de l'année sont :

- 3 537 millions CFA d'acquisitions brutes nouvelles.
- 748 millions CFA de transferts d'immobilisations en cours vers des immobilisations définitives.
- Une reprise de provisions de 316 millions CFA. Cette provision était liée à nos actifs en stations en zone ex CNO.
- Les dotations aux amortissements comptabilisés au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2011 qui s'élèvent à 1 577 millions CFA.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières se décomposent comme suit, en millions de FCFA :

	31/12/2010	Augmentations	Cessions	31/12/2011
Prêts et créances à plus d'un an	202		(99)	103
Dépôts et cautionnements	203	41		244
Titres de participation minoritaire	4 279			4 279
Total	4 684	41	(99)	4 626

Détail des postes, en millions de FCFA :

Prêt et créances à plus d'un an

	31/12/2010	31/12/2011
Prêt à SESP	18	18
Prêt au personnel	200	103
Créances à plus d'un an	2	0
Total Brut	220	121
Provision pour dépréciation	(18)	(18)
Total	202	103

Le prêt SESP porte intérêt au taux de la BCEAO majoré de 1,25 point. Aucun intérêt n'a été décompté sur l'exercice en raison de la mise en sommeil de cette société. Ce prêt fait l'objet d'une provision pour dépréciation à hauteur de FCFA 18 millions.

Dépôts et cautionnements

	31/12/2010	Augmentations	Diminutions	31/12/2011
Loyers payés d'avance	235	32	(56)	211
Autres dépôts et cautions	45	6		51
Valeurs brutes	280	38	(56)	262
Provisions pour dépréciation				0
Valeurs nettes	280			262

Participations

	Part du capital au 31/12/11	Nbre de titres au 31/12/11	Val. Brute au 31/12/10	Val. Brute au 31/12/11
SIFAL	35,00%	4 900	553	553
SESP	42,45%	688	11	11
SIR	20,35%	793 650	2 866	2 866
GESTOCI	37,50%	9 000	90	90
SOCOPRIM SA	4,78%	6 940	694	694
SIAP	35,00%	105 020	53	53
CIE	2,00%	20	20	20
Total valeur brute			4 287	4 287
Provisions pour dépréciation			(8)	(8)
Total valeur nette			4 279	4 279

La provision pour dépréciation de 8 millions de FCFA concerne les titres SESP.



Avitaillement

Capital, primes et réserves

Les variations de l'exercice se présentent comme suit, en millions de FCFA :

	31/12/2010	Augmentations	Diminutions	31/12/2011
Capital social	3 148			3 148
Prime d'émission	1 106			1 106
Prime de fusion	7 800			7 800
Ecart de réévaluation	1 633			1 633
Réserves indisponibles	630			630
Réserves libres	2 075	1517		3 592
Valeurs brutes	16 392	1517	0	17 909

A l'issue de l'Assemblée Générale du Mercredi 13 juillet 2011, les réserves disponibles ont été portées à 3 592 millions CFA, soit une hausse de 1 517 millions CFA.

Les réserves indisponibles au 31 décembre 2010 ne concernent que les réserves légales de 630 millions CFA.

Autres capitaux propres

Cette rubrique correspond aux provisions réglementées et comprend, en millions de FCFA :

	31/12/2010	Augmentations	Diminutions	31/12/2011
Prov. Pour stock de sécurité	4 033			4 033
Total	4 033			4 033

Dettes financières et ressources assimilées

	31/12/2010	Augmentations	Diminutions	31/12/2011
Autres dettes* : consignations bouteilles	1 221	138	(228)	1 131
Provisions financières**	1 128	451	(7)	1 572
Total	2 348	589	(235)	2 702

*Augmentation : consignations de l'année de bouteilles GPL, diminution : gains sur consignes

** Augmentation des provisions pour risques et charge +451M et diminution de la provision retraite de 7M .

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU COMPTE DE RESULTATS

Chiffre d'Affaires

La répartition est la suivante :

	2010	2011
Ventes de produits pétroliers	147 882	155 025
Produits accessoires (dont loyers & commissions)	640	698
Produits divers	986	627
Reprise de provisions d'exploitation	222	92
	149 730	156 442

Produits divers :

Reprise sur consignation de bouteilles	555	228
Produits des autres activités	431	399

Reprise de provisions d'exploitation :

Sur stock	113	81
Sur créances	109	10

Autres Achats

Les autres achats passent de 546 millions à 339 millions FCFA.

Transports

Les frais de transports subissent une baisse de 493 millions, passant de 5 260 à 4 768 millions FCFA.

Transport sur ventes	4 292 millions
Frais de déplacement	476 millions

Services extérieurs

La répartition est la suivante :

	2010	2011
Coût passage & Autres produits pétroliers	3 235	3 252
Autres services extérieurs	4 125	4 190
	7 360	7 442

Impôts et taxes

Les impôts et taxes subissent une hausse de 211 millions FCFA suite au contrôle fiscal. Ils passent de 827 millions FCFA en 2010 pour atteindre 1038 millions FCFA en 2011.

Autres charges

La hausse de 1 194 millions FCFA de charges par rapport à 2010 se décompose comme suit :

Augmentation de la dotation provision créances douteuses	+706
Autres charges provisionnées, partiellement reprises	+652
Abandon de créances	-175

Charges de personnel :

Les frais de personnel augmentent de 367 millions par rapport à 2010 et intègrent, pour 586 millions CFA, la seconde phase d'un plan de départ volontaire réparti sur les années 2010 et 2011.

Dotations aux amortissements et provisions nettes :

	2010	2011
Amortissement immobilisations	1 497	1 577
Dotations pour prov. long terme	694	451
Reprise pour risque	-186	-316
Reprise pour retraite	-	-

La dotation aux amortissements passe de 1497 à 1577 millions FCFA, soit une hausse de 80 millions FCFA réalisée suite à la poursuite de notre programme d'investissement.

La provision long terme passe de 694 millions à 451 millions FCFA ; celle de 2010 incluant 344 millions FCFA de provision retraite.

Les charges liées à la crise ont été passées dans l'exercice 2011 et les provisions dotées à cet effet en cours d'exercice, notamment celle décrite dans les annexes aux comptes 2010, étaient toutes reprises au 31/12/2011.

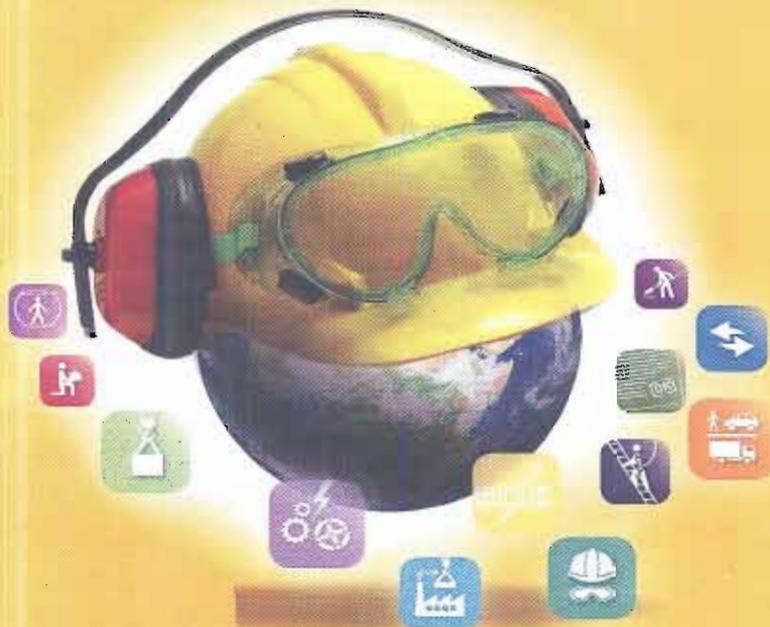
Résultats Financiers

	2010	2011
Revenus des titres de participation :	9	10
Autres	-92	-273

Résultats des activités ordinaires

Une moins value de 20 millions due à la reprise des immobilisations détruites et remplacées en zone EX-CNO.

CARNET DE L'ACTIONNAIRE



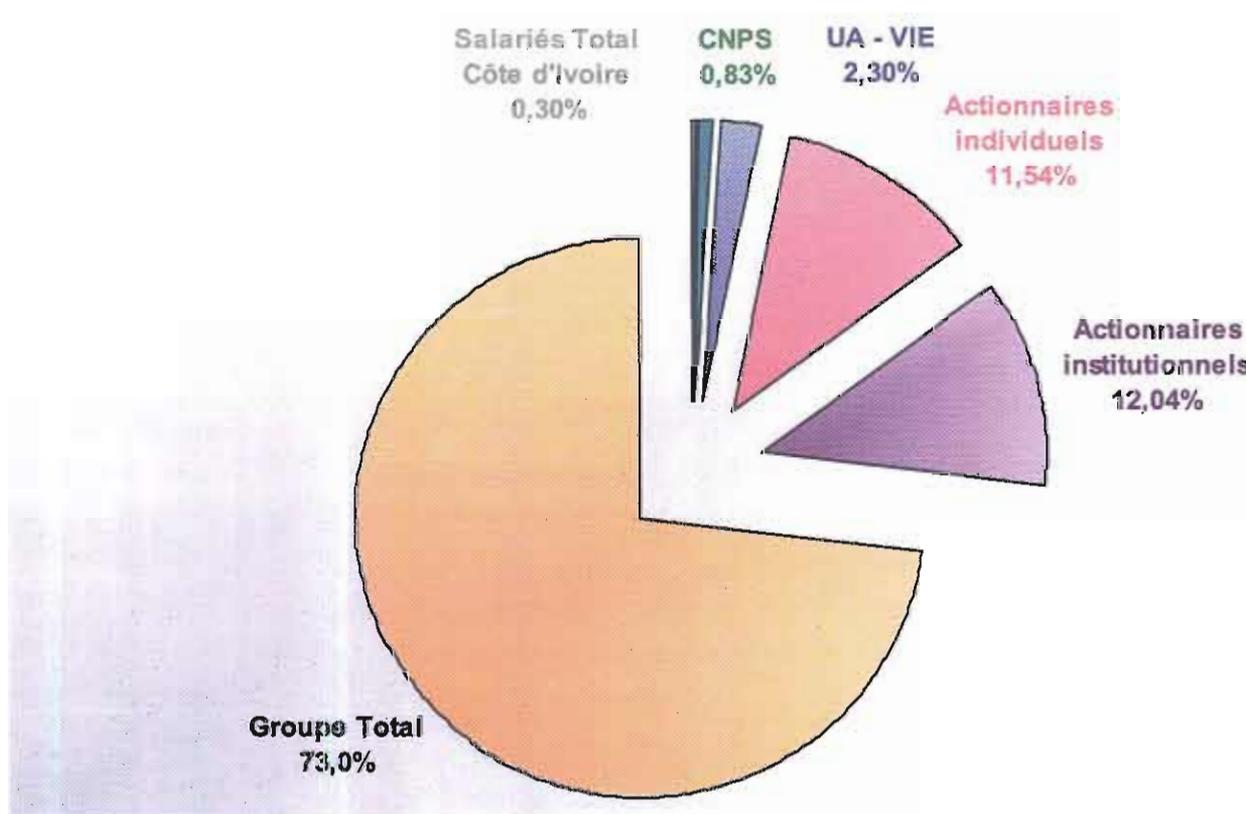
FACE AUX RISQUES AU TRAVAIL OSONS INTERVENIR



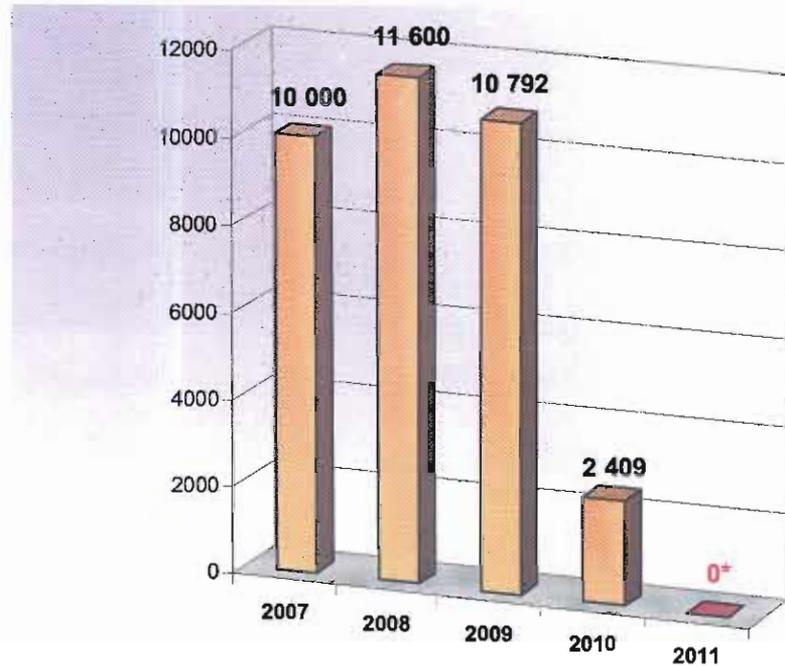
ACTIONNARIAT

La répartition du capital de notre société est restée globalement inchangée au cours de l'exercice, soit au 31 décembre 2011 :

TOTAL OUTRE-MER	47,02%
TOTAL AFRICA LTD	25,97%
UA – VIE	2,30%
CNPS	0,83%
Public ivoirien et personnel de TOTAL COTE D'IVOIRE	23,88%

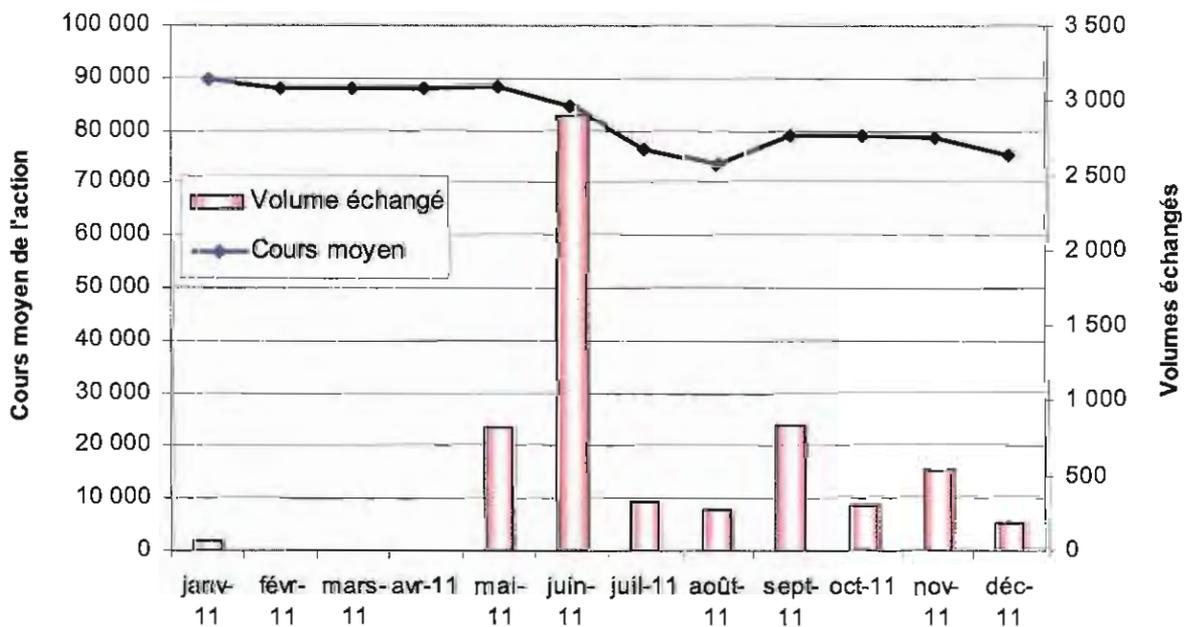


DIVIDENDE DES CINQ DERNIERS EXERCICES EN FCFA/ACTION



* sous réserve de l'approbation par l'Assemblée Générale du 16 mai 2012

PERFORMANCE DE L'ACTION



12 règles d'or



Je respecte les Interdictions et obligations du lieu et de la tâche



Je porte mes équipements de protection individuelle



J'utilise les outils appropriés



Je ne démarre pas des travaux sans permis



Je mets en sécurité tous les circuits lors de travaux



J'assure ma sécurité pour toute activité en hauteur



**Je ne conduis pas de nuit
Je n'utilise pas mon téléphone portable en conduisant
Je porte la ceinture de sécurité**



Je ne conduis pas sous l'emprise de l'alcool ou de drogues



Je n'accepte pas de passager public dans mon véhicule



Je contrôle l'habilitation du chauffeur



Je contrôle le véhicule avant tout déplacement ou chargement

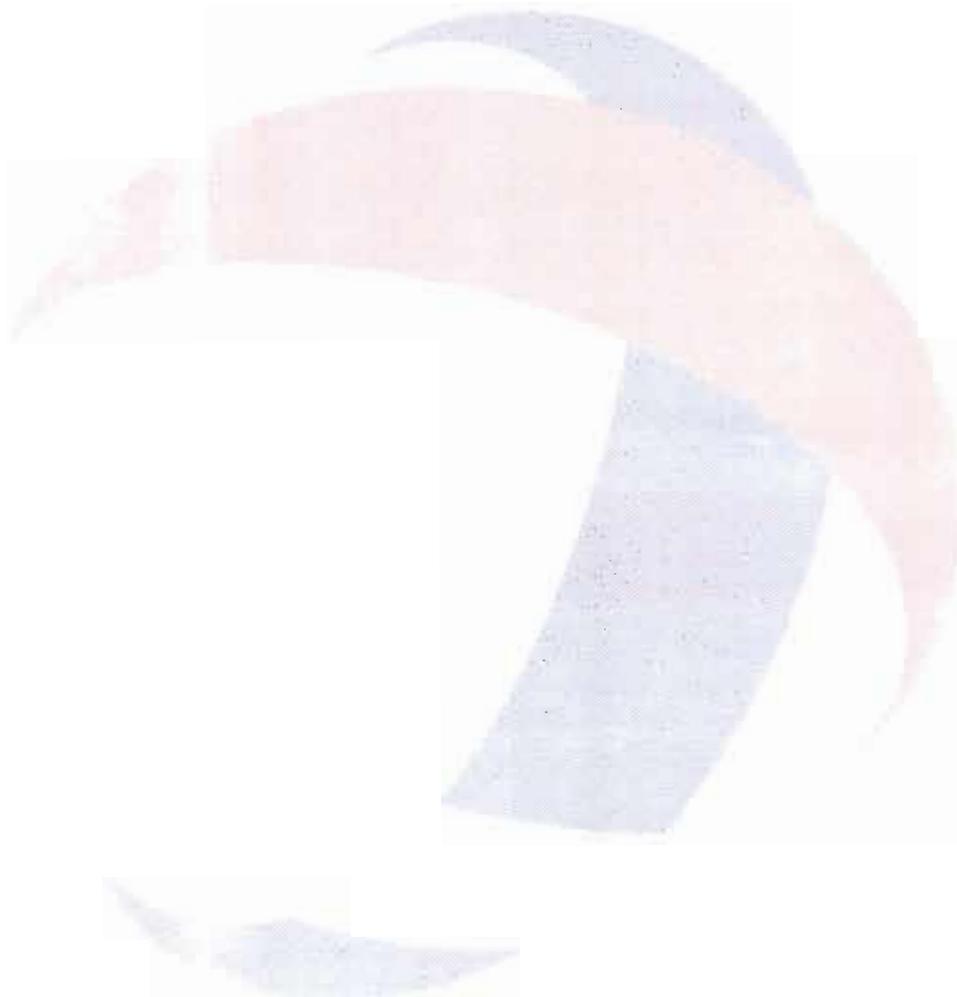


Je respecte et contrôle la vitesse et le temps de conduite

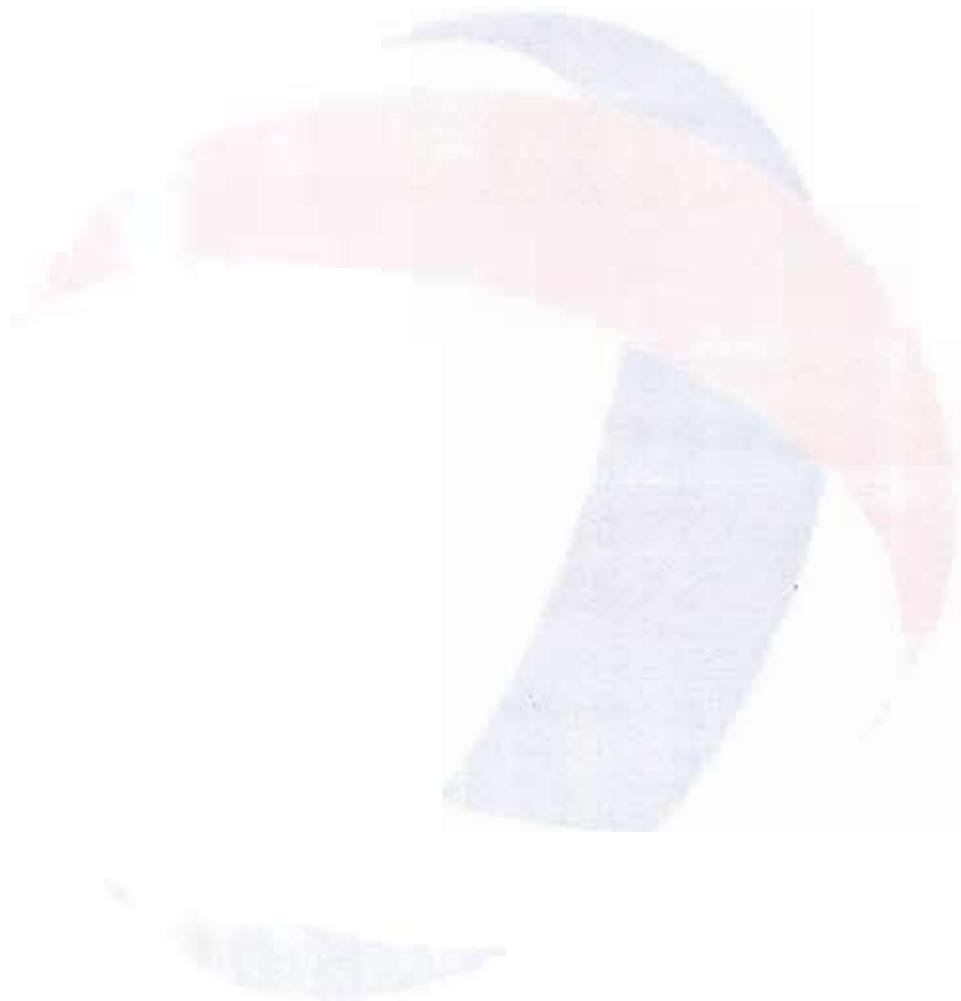


TOTAL

NOTES PERSONNELLES

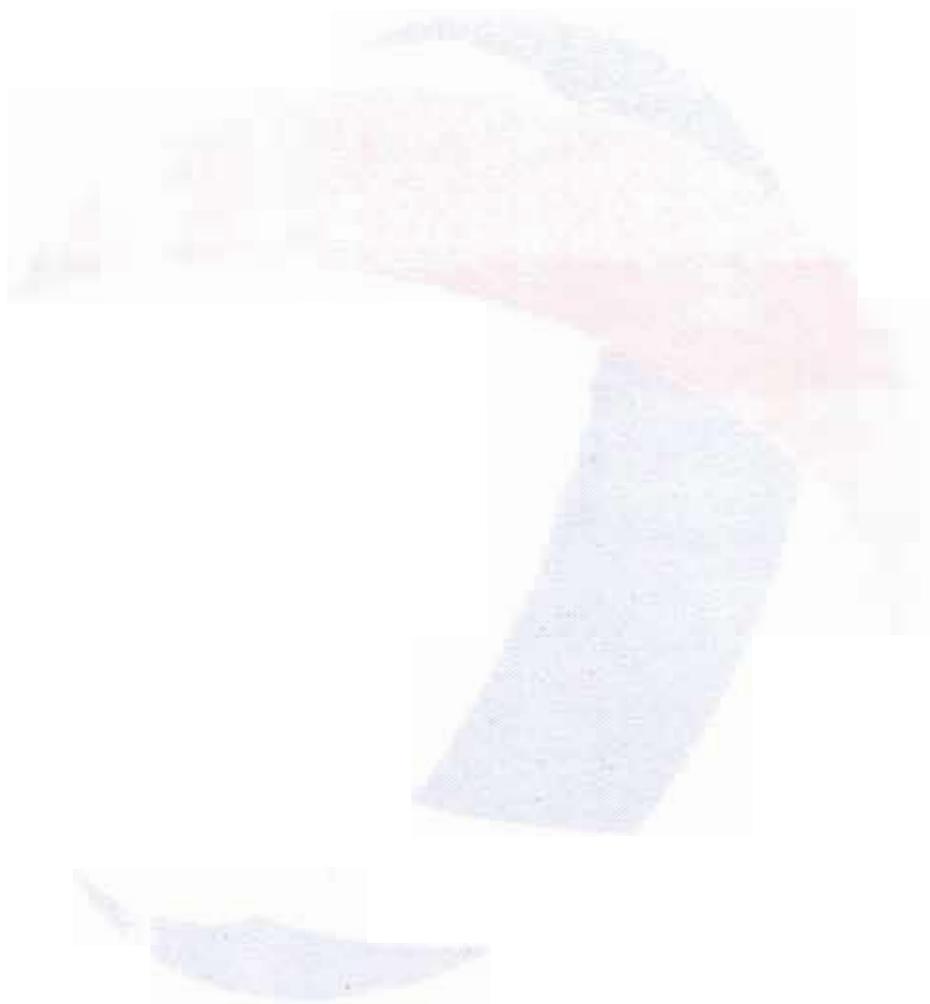


NOTES PERSONNELLES



NOTES PERSONNELLES





Conception : Service Communication TOTAL COTE D'IVOIRE S.A.
Crédits photos : TOTAL COTE D'IVOIRE SA.
Tous droits réservés : TOTAL COTE D'IVOIRE SA.

TOTAL CÔTE D'IVOIRE S.A.
Société anonyme au capital de 3 148 080 000 FCFA
Siège social : Immeuble Nour Al Hayat
01 BP 336 ABIDJAN 01
R.C. N° CI-ABJ-1976-B-17247

POUVOIR

Je soussigné(e) ⁽¹⁾,

NOM :

PRENOMS :

ADRESSE COMPLETE :

.....

Propriétaire de Actions de la société TOTAL CÔTE D'IVOIRE, agissant en qualité d'actionnaire de ladite société, donne par la présente pouvoir à ⁽²⁾ :

M / Mme :

Ou à défaut à

M / Mme :

A l'effet de :

- Assister à l'Assemblée Générale Ordinaire convoquée le **Mercredi 16 mai 2012** à l'Hôtel PULLMAN à Abidjan - Plateau, ainsi qu'à toutes autres assemblées qui seraient successivement réunies à l'effet de délibérer sur le même ordre du jour, en cas de remise pour défaut de quorum ou pour toute autre cause,
- Signer les feuilles de présence et toutes autres pièces, prendre part à toutes délibérations, émettre tous votes, accepter toutes fonctions qui pourraient m'être conférées et généralement faire le nécessaire.

Fait à, le

Signature précédée de la mention « Bon pour pouvoir »

Afin de permettre à l'Assemblée de délibérer valablement, vous voudrez bien en cas d'impossibilité de participer à l'Assemblée, retourner le présent pouvoir à l'établissement bancaire où sont détenues vos actions.

(1) : Si le titulaire des actions est une personne morale, indiquer la nature, la forme et éventuellement le capital de celle-ci.

(2) : La présente procuration peut être retournée sans indication de mandataire. Il sera alors émis au nom du signataire un vote favorable à l'adoption des projets de résolutions présentées par le conseil d'Administration.

**Avec TOTAL QUARTZ,
Faites de votre moteur
un athlète de la route.**



Plus de protection et plus de kilomètres



TOTAL

Service de la Communication

TOTAL Côte d'Ivoire S.A.

Siège social : Immeuble Nour Al Hayat

Société Anonyme au capital de 3 148 080 000 Fcfa / R.C n° CI-ABJ-1976-B-17247

01 BP 336 Abidjan 01

Tél : (225) 20316116

Fax: (225) 20334208 / 20218252